

Le P'tit Dompierrois

N° 07

AGENDA

3 décembre : 18h00 - Installation du Conseil Municipal d'Enfants - Salle du Conseil

3 décembre : 20h30 - Théâtre « Made in dignity » - Salle Laurent Grillet

4 décembre : 10h00 - Journée portes ouvertes au complexe multisports au Chambon

5 décembre : Notre Dame de Lorette

9 décembre : 19h00 - Conseil Municipal

10 décembre : 18h30 - Place de Verdun - Arrivée du Père Fouettard

11 et 12 décembre : Marché de Noël - Salle Laurent Grillet

17 décembre : 14h00 - Noël des écoles - Salle Laurent Grillet

26 décembre : 14h00 - Loto ASD Football - Salle Laurent Grillet

31 décembre : 8h00-10h30 - Collecte de sang - Salle Laurent Grillet

10 janvier : 18h30 - Vœux - Salle Laurent Grillet

15 janvier : 20h00 - Spectacle de danses JP Kirschenbilder - Salle Laurent Grillet

16 janvier : 14h00 - Loto Dompierre-Commerce - Salle Laurent Grillet

23 janvier : Chorale de l'école de musique - Salle Laurent Grillet

27 janvier : 14h00 - Concours de belote du Club « Joie de Vivre » - Salle Laurent Grillet

29 janvier : 20h00 - Dîner dansant de l'ASD Rugby - Salle Laurent Grillet

30 janvier : 14h00 - Loto de l'association des parents d'élèves indépendants - Salle Laurent Grillet

11 février : 20h30 - « L'Albert-mondialiste » - Salle Laurent Grillet

19 février : 20h30 - Théâtre de la Fanfare - Salle Laurent Grillet

6 mars : 14h00 - Loto des ACATM - Salle Laurent Grillet

13 mars : 14h30 - Concert des musiques de films par la Fanfare - Cinéma René Fallet

20 mars : 1er tour des élections cantonales - Salle Laurent Grillet

EDITO DU MAIRE

La fin de l'année marque la livraison et la concrétisation de plusieurs projets et non des moindres pour la commune :

- la mise en service du complexe multisports depuis la rentrée scolaire,

- l'ouverture au public du Centre Technique Municipal où sont désormais regroupés tous les services techniques depuis le 08 Novembre,

- l'embellissement de l'entrée sud du bourg,

- la requalification du quartier d'habitat collectif de la Source,

- l'aménagement des abords de la bibliothèque-médiathèque,

- l'accès à la plateforme courrier à la Font Rouge depuis le 15 Novembre,

ainsi que la confirmation de l'installation d'un discount alimentaire à Dompierre en 2011.

Je remercie au passage les riverains de leur compréhension pour tous les désagréments occasionnés (circulation difficile, absence d'éclairage, ...).

Tous ces travaux s'inscrivent dans la volonté municipale de dynamiser la vie de la cité et de la rendre encore plus attractive. Maintenir ce cap n'est cependant pas une entreprise aisée en raison de la conjoncture qui reste somme toute morose et des réformes de nos gouvernants qui pleuvent, les unes plus injustes que les autres.

Celles concernant les collectivités entraînent d'ores et déjà le gel de nos dotations en 2011. Ce résultat nous conduit à annoncer la baisse de nos investissements. Il n'est pas pensable de prélever davantage sur les ménages pour compenser les insuffisances de l'Etat.

Autres dossiers qui me tiennent à cœur :

- la lutte contre la désertification médicale; - et l'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA.

A partir du 15 Décembre, notre ville ne comptera plus que deux généralistes pour dispenser les soins nécessaires à l'ensemble de la population. Nous passons à regret d'un effectif réduit à une situation clairement déficitaire et préoccupante. J'ai personnellement saisi l'Agence Régionale de la Santé (Etat) et le Président du Conseil Général de l'Allier, lequel me confirme qu'il est prêt à travailler sur ce dossier avec la municipalité et la Communauté de Communes "Val de Besbre - Sologne Bourbonnaise". Malgré une volonté politique affichée de faire évoluer les choses, le projet

de soins de la maison de santé pluridisciplinaire reste à définir par les professionnels de santé, et eux seuls.

Le débat public qui s'ouvre sur l'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA demeure une chance de pouvoir enfin nous faire entendre. Trop d'accidents mortels sont arrivés, encore cet été, des chocs frontaux auxquels il est bien difficile d'échapper, pour ne pas saisir cette opportunité. Bien sûr, des contreparties sont à réclamer dans la négociation qui arrive. Comptez sur vos élus pour y veiller. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé au Conseil Municipal d'adopter une motion à verser au débat public. La procédure de labellisation village-étape engagée est à ce titre une action complémentaire cohérente que soutient le commerce local, ce dont je me réjouis.

Je souhaite revenir également sur des pratiques qui relèvent du quotidien et du bon sens pour une vie harmonieuse entre riverains. L'entretien des branchages pour lequel je suis si souvent obligé d'intervenir est à la charge des propriétaires ou des locataires dès lors qu'ils deviennent gênants. Je vous rappelle par ailleurs que le brûlage est formellement interdit en ville. J'attache beaucoup d'importance à ce que cela soit compris pour la paix de tous.

Décembre, c'est aussi la fin du mandat du premier Conseil Municipal d'Enfants. Une nouvelle installation est en préparation après la campagne électorale et le déroulement des élections, qui concerne cette fois également les 6^{ème} du Collège Louis Pergaud.

Enfin, avant de souhaiter à tous de joyeuses fêtes, je ne manque pas de vous convier comme l'an passé à la cérémonie des vœux de la municipalité, fixée le **LUNDI 10 JANVIER 2011 à 18h30, salle Laurent Grillet.**

Bon Noël.

Pascal VERNISSE,
Maire



TRAVAUX

Entrée sud route de Diou

Les travaux d'enfouissement des réseaux du pont de la Besbre à la place de La Madeleine sont réalisés par la CEME. De nouveaux candélabres économes en énergie vont bientôt être installés

L'aménagement des bords de chaussée est en cours ; quelques modifications au plan initial ont été validées pour tenir compte des souhaits des riverains ou pour rassurer les usagers.



Chemin de Condan

L'augmentation du nombre de véhicules empruntant cette route rendaient nécessai-

re sa remise en état.

Quelques aménagements restent à réaliser en bordure de chaussée. Malgré la qualité du nouveau revêtement la vitesse reste limitée à 50 km/h et elle est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Les abords de la bibliothèque-médiathèque

Le parking à l'arrière de la bibliothèque-médiathèque est aujourd'hui utilisable. Les plantations ont été réalisées. Les travaux d'aménagement de la chaussée (pose de bordures de trottoirs, revêtements, pose de nouveaux candélabres) se poursuivent.



Les services techniques dans leurs nouveaux locaux

Les nouveaux locaux sont actuellement en service. Ils se situent Rue François Villon. Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Sont transférés :

- les bureaux des adjoints aux travaux et aux sports
 - la direction des services techniques
 - le service en charge de l'instruction de l'urbanisme
- ainsi que l'ensemble des agents techniques.



DE NOUVELLES HABITUDES DE CIRCULATION

Lors des visites de quartier, la vitesse excessive de circulation intra muros est l'un des problèmes récurrents abordés par nombre d'entre vous. Soucieux d'offrir un cadre de vie agréable et un maximum de sécurité et de confort, vos élus ont donc profité des aménagements en cours pour réfléchir à la mise en place de nouvelles habitudes de circulation.

Ainsi, comme vous pouvez le constater, la route a été rétrécie à l'entrée Sud, Route de Diou afin de limiter la vitesse. Les essais pratiqués ont pu démontrer aux plus sceptiques que même les engins de grande largeur pouvaient encore se croiser.

En centre ville, une partie de la Rue St Louis et la Rue Neuve deviennent en sens unique de circulation. La Rue Saint Louis pourra être remontée de la Route de Vichy jusqu'à l'intersection de la médiathèque puis retrouvera une circulation à double sens jusqu'à l'Olive. La Rue Neuve pourra être descendue jusqu'à la Rue Nationale (elle sera ainsi le pendant de la Rue de l'Artichaut qui elle peut permettre de remonter de la Rue Nationale vers la Rue Saint Louis.

Ces mesures ont d'ailleurs fait l'objet d'échanges avec les riverains lors des présentations des travaux prévus aux abords de la médiathèque.

Enfin, dans le quartier de la Source, outre une nouvelle voie (baptisée « Rue de la Source ») à sens unique créée pour permettre l'accès à l'arrêt minute aux abords de l'Ecole maternelle, c'est la règle de la priorité à droite qui a été retenue afin de limiter la vitesse et d'inciter les automobilistes et autres conducteurs à plus de vigilance.

Conscients que tous ces changements pourront perturber les chauffeurs dans un premier temps, nous comptons sur la compréhension et le civisme de chacun.

LES SAGES EN VISITE SUR LES CHANTIERS



Cette visite a commencé au tout nouveau centre technique municipal où les sages ont pu constater l'amélioration des conditions de travail des employés.

Puis ils se sont rendus à La Madeleine pour se rendre compte des travaux de l'entrée Sud de Dompierre.

Ensuite, ils ont effectué un arrêt sur le parking du jardin inondable pour se faire expliquer les travaux de l'aménagement extérieur de la piscine.

Au quartier de la Source ils ont pu constater l'avancement des travaux avec l'aménagement de la cour de la Maternelle de l'école de Sept Fons, la réalisation d'un amphithéâtre, la création des espaces verts et des voies de circulation.

Le complexe sportif du Chambon est quant à lui déjà en service depuis la rentrée avec ses salles fonctionnelles, ses vestiaires et son terrain de sport.

Enfin pour terminer cette visite, les sages ont pu découvrir le nouveau parking de la Médiathèque sur lequel on peut désormais se garer. Ils ont aussi eu des explications sur l'aménagement du carrefour qui jouxte cette médiathèque avec des sens uniques rue Saint-Louis et rue Neuve.

CCAS

Dimanche 14 Novembre : quelle effervescence au CCAS de Dompierre !

En effet, dès 7h30 du matin, 6 équipes de 2 bénévoles avaient en charge le portage à domicile des 48 colis couple, plus des 112 colis femme et des 49 colis homme. La barre symbolique des 200 est franchie...

Quant aux plus valides et aux plus disponibles (222 au total) ils franchissaient dès 12 heures les portes de la salle Laurent Grillet.

Préparés avec amour et compétence par nos traiteurs locaux Bernon et Darges, les attendaient pour la grande pistachée, feuilleté de saumon et rôti de veau accompagné de son crumble ; la SARL Ferrière avait confectionné l'excellente tarte aux mirabelles, « partagée à distance » avec les pensionnaires de la Maison de Retraite « Les Vignes ».

Cette journée a permis d'oublier les petits tracas de la vie quotidienne puisque la convivialité et la fraternité étaient bel et bien au rendez-vous.



ACCUEIL DE LOISIRS

Nouveaux tarifs à compter du 1er Janvier 2011

Aujourd'hui, le prix de revient calculé par la Caisse d'Allocation Familiale est de 7,25 € de l'heure. Il est facturé depuis la municipalisation du service en 2002 par la commune 1 € à toutes les familles, quel que soit le nombre d'enfants et le nombre d'heures de garde.

Dans un souci d'équité, la C.A.F exige une tarification modulée en fonction des ressources des familles bénéficiaires de ce service et nous impose un revenu-plancher (moins de 6.000 € de revenus annuels) et un revenu plafond (plus de 55.000 € annuels).

Afin de respecter les prescriptions de la C.A.F et ainsi conserver ce partenariat non négligeable, la Commission Scolaire a proposé au Conseil Municipal d'établir une grille tarifaire dégressive suivant le nombre d'enfants.

Seule la première heure d'utilisation journalière est modulée.

L'équipe de l'accueil de loisirs reste à l'écoute des parents. Elle est disponible pour tout renseignement supplémentaire.

La solidarité ne doit pas être un vain mot et doit s'appliquer autant que faire se peut à tous les échelons de notre commune.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les associations Arts martiaux (judo), Améthyste, Ludoyoga, Gym Club et les écoles de danse Temps danse et J. Pierre Kirschenbilder vous donnent rendez-vous au Complexe sportif du Chambon le **SAMEDI 4 DÉCEMBRE à partir de 10h00** pour vous faire découvrir leurs activités.

Venez nombreuses et nombreux



CINÉMA NUMÉRIQUE

Le cinéma numérique (et la 3D) est arrivé à Dompierre depuis le 1er octobre. Nous avons bénéficié d'un dispositif expérimental mis en place par les Régions Auvergne et Limousin.



Le cinéma René Fallet est le seul du Département de l'Allier dont le dossier a été retenu, nous permettant ainsi d'obtenir les aides accompagnant cette expérimentation, à savoir un subventionnement à hauteur de 50% du coût de l'installation par le Conseil Régional.

La Commune, propriétaire des locaux, soucieuse de conserver un cinéma performant et de qualité a sollicité le C.N.C (Centre National du Cinéma) pour financer une partie des 50 % restant.

Cet équipement va permettre à notre cinéma de continuer "son petit bonhomme de chemin" en participant à l'animation de la vie culturelle de Dompierre.

UN AGRICULTEUR CHAMPION DE FRANCE

Agriculteur éleveur « au Coutard », André FRETY participe régulièrement à des championnats de labour avec chevaux de trait. Le 12 Septembre 2010, il a obtenu dans la Somme le titre de Champion de France.

Lors de ce concours, il a établi avec 20 autres attelages le nouveau record du monde de labour d'un hectare de terrain en 45 minutes. Toutes nos félicitations !

1940 : COMBATS ET RÉSISTANCE

Exposition organisée à l'initiative de la ville de Dompierre par Jean-Noël BACQUET, correspondant Défense, a permis à chacun de s'approprier l'histoire locale qui fut un haut lieu de résistance puisque la ligne de démarcation passée au milieu du département. Merci à Mrs VANNIER et ALBARET pour les documents fournis en complément de ceux de l'exposition nationale (Office Nationale des Anciens Combattants). Les scolaires de G. Sand et du Collège Louis Pergaud ont pu découvrir cette exposition des plus intéressante remplie de photos d'époque, de documents, de textes,...

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ou modifier leur inscription doivent déposer leur demande en mairie jusqu'au 31 décembre 2010 au plus tard, munies de pièces justificatives (pièce d'identité et justificatif de domicile). Les jeunes majeurs, inscrits d'office, sont encouragés à se présenter à leur mairie pour s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN JANVIER ET FÉVRIER 2011

A compter du 20 Janvier 2011 et jusqu'au 19 Février 2011, la commune va procéder au recensement de sa population et des logements existants en partenariat avec l'INSEE.

Ce nouveau comptage exhaustif, depuis celui réalisé en 2006, constitue une étape importante pour notre collectivité. Il permettra d'établir la population légale de Dompierre, prise en compte dès 2012, de laquelle découle entre autres la dotation globale de fonctionnement (DGF), les règles de finances locales et celles de gestion communale.

Une équipe d'agents recenseurs, répartie en six districts, ira ainsi à votre rencontre pour vous recenser. Réservez leur le meilleur accueil et vous participerez à une enquête du système statistique public qui, je le rappelle, demeure obligatoire.

Adoptons l'attitude positive « dans l'intérêt de ma commune, je me fais recenser ».

Pour toute information complémentaire à ce sujet, vous pouvez contacter le secrétariat général de la mairie au 04.70.48.11.34.

ILS SE SONT INSTALLÉS

Ébénisterie de Sept-Fons : M. Miroslav Kovaricek - Les Fontaines - Cité Sept-Fons - Tél. : 04.70.45.35.92 ou 06.50.51.32.59.

Guillon plomberie : 365, Rue Champ bateau - Tél. 04.70.47.49.33 ou 06.30.55.74.50.

Bipip le coyote 03 : animation de soirées - 162, Route de Vichy - 06.50.01.58.88.

APPEL À LA VIGILANCE

De nombreux vols d'objets funéraires (compositions, plantes artificielles...) nous ont été signalés au cimetière de Dompierre ces dernières semaines. Nous vous invitons à être vigilants et à signaler en Mairie tout comportement suspect dont vous pourriez être témoins. Votre aide est précieuse pour que cessent ces méfaits.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (EX JAPD)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue.

La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...).

LES RESTOS DU COEUR



La campagne des "Restos du Cœur" a débuté.

La distribution à lieu à la Résidence La Source - bâtiment les Fauvettes.

Entrée exclusivement par le chemin à l'arrière du bâtiment.

T . N . T

Prêt pour
le tout
numérique



Pour en savoir plus :

www.tousaunumerique.fr
ou 0 970 818 818 (prix d'un appel local)

Il faut se préparer à la télé tout numérique tel était le thème de la réunion d'information salle Laurent Grillet le 10 Novembre.

Il s'agit de l'arrêt définitif de la diffusion analogique des chaînes historiques (TF1- France 2 - France 3 - Canal + - France /ARTE et M6) et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre.

Cette transformation permet aux téléspectateurs de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites avec une meilleure qualité d'image et de son.

Pour tous renseignements adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) reconnaissables grâce au label « Professionnel agréé tous au numérique ».

Vous pouvez également consulter le site www.tousaunumerique.fr ou contacter le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Pour participer à ce concours, il suffit de s'inscrire en mairie avant le 17 Décembre 2010. Les concurrents seront classés et jugés selon 4 catégories :

A - Maisons individuelles, B - Immeuble collectifs, C - Hôtels - Restaurants - Cafés, D - Commerces

Pour tous renseignements et réservations des spectacles 04 70 34 50 72

Courriel : serviceculturel@mairie-dsb.fr

EXPOSITIONS – SERVICE CULTUREL

Rez-de-chaussée de la Médiathèque

Entrée libre : lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h - mardi de 16h30 à 18h mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Du 20 novembre au 19 décembre 2010

Les adultes de l'atelier de pratiques artistiques ont travaillé sur le thème de la nuit à partir d'une citation tirée du livre *Nocturnes* de Georges Banu, écrivain et homme de théâtre français.

Du 8 janvier au 26 février 2011.

Délicieux moments artistiques pour **Maurice Joannin** à travers ses paysages ruraux et ses paysages urbains réalisés à l'huile et à l'aquarelle

Vernissage vendredi 7 janvier 2011 à 18h30

Du 5 mars au 29 avril 2011

« Oh les nains »

Une vingtaine de nains personnalisés par la **Galerie d'Art Créa 4** de Moulins investiront la salle d'expositions dans le cadre des Rencontres Cinéma-Nature.

SPECTACLES

Vendredi 3 décembre 2010 à 20h30 –

Salle Laurent Grillet

« Made in dignity » Cie Euphoric Mou-vance.

Le journal intime d'un garçon de 16 ans laissé sur la table de la cuisine. Comment réagit un père en découvrant le carnet de son fils. Crise de l'adulte en écho à la crise de l'adolescent. Un texte joué à merveille par Bruno Bonjean. « Made in dignity » résonne en chacun de nous, homme ou femme.



Vendredi 11 février 2011 à 20h30 –

Salle Laurent Grillet

« L'Albertmondialiste » Albert Meslay Ancien chroniqueur aux côtés de Stéphane Bern dans « Le fou du roi » sur France Inter, Albert Meslay vous offrira un spectacle décalé et hilarant, dans lequel il trouve des solutions à des problèmes qui se posent (ou pas !!!) : « Les poissons ont-ils conscience d'être mouillés ? » ou encore « Les révolutionnaires n'auraient-ils pas pu choisir un autre jour que la Fête Nationale pour prendre la Bastille ? ».

Parce que l'absurde ne tue pas !



LA RÉSIDENCE

Jusqu'au 19 décembre 2010 – Exposition de Jérôme ALLAVENA « Tendre vers 0 »

Après un mois de recherche et de travail à *La Résidence*, Jérôme Allavena nous présente une exposition dans laquelle il explore les potentialités du trait. Vous découvrirez comment, à partir de vrais objets, il passe de représentations très réalistes à des représentations pour le moins abstraites.



Du 10 janvier au 22 avril 2011

Séjour en résidence de Sarah RITTER

Inauguration du séjour le vendredi 28 janvier à 18h30.

Cette jeune photographe sera présente plusieurs mois à Dompierre afin de trouver l'inspiration à travers le romantisme de notre paysage et de nos modes de vie. Un important travail avec les scolaires sera mené tout au long de la résidence. Son atelier sera également ouvert au public pour des rencontres et des échanges.

MEDIATHEQUE

Toujours plus de voyageurs à embarquer avec la médiathèque

Ils sont près de 150 petits voyageurs à avoir reçu une invitation en forme d'assiette pour venir croquer la littérature jeunesse à pleines dents ! 7 classes des écoles de Dompierre vont découvrir jusqu'en juin prochain la sélection de livres du 6^{ème} voyage-lecture organisée en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Allier et l'Association Livralire. Nouveauté 2010, les parents qui

le souhaiteront pourront élire eux-aussi leur livre préféré au printemps prochain.

ANIMATIONS – Renseignements au 0470480235 ou dans la brochure « Ma médiathèque s'anime ! » à demander à l'accueil de la médiathèque.

Mardi 7 décembre à 18 h 30 – « Dégustalivres » - Familial – Gratuit sur invitation à demander aux bibliothécaires

Mardi 14 décembre à 14 h 30 – Café culturel « *Coups de cœur à offrir* » par les bibliothécaires

Mardi 18 janvier à 14 h 30 – Café culturel « *La culture russe* » par *Dominique Schmidt*

Vendredi 14 janvier 2011 à 19 h – « Carte blanche à ...Hughes Quester » - Proposé par la Comédie, Scène Nationale de Clermont-Ferrand :

Lectures de textes d'Eugène Ionesco par Hugues Quester suivies d'un apéritif-échange avec le public. Entrée libre.

Acteur et comédien, **Hughes QUESTER** a travaillé sous la direction des plus grands metteurs en scène : Chéreau, Demmy, Rohmer, Hossein etc. En 2010, il a été nommé aux Molières

Exposition de photographies de Jean-Louis Fernandez du 8 au 22 janvier 2011. Photographe de scène associé à la Comédie depuis 2002, ses photos témoignent de moments inhabituels, de ce temps d'avant-spectacle, des instants d'intimité saisis avec pudeur et respect, notamment lors de l'accueil d'Hughes Quester.

Mercredi 26 janvier à 10 h – « Biberons de lectures pour bébés lecteurs » - A partir de 12 mois – Gratuit en collaboration avec le Réseau d'Assistants Maternelles APETIPA

Mardi 15 février à 14 h 30 – Café culturel « *Etre une maison d'édition associative aujourd'hui* » par Isabelle Lardot

Vendredi 25 février à 20 h 00 – « Tout doux les doudous ! » - A partir de 3 ans – Gratuit, pyjama et doudou bienvenus pour les enfants

Mercredi 9 mars à 15 h 00 – « Dani dans la lune » par la Compagnie Contémoi de Diou - A partir de 7 ans – Gratuit, les enfants peuvent venir déguisés

Samedi 12 mars à 15 h – « Constitution du comité de lecture pour le prix René Fallet 2011 » en collaboration avec l'Association Agir en Pays Jalignois – Entrée libre

Vendredi 18 mars à 20 h – « Le chant du monde » Contes-concert par le Petit Théâtre Dakôté – Entrée payante

LE PÈRE FOUETTARD



Le Père Fouettard, tout de noir vêtu, – même son visage est couleur charbon – porte un grand manteau, de grosses bottes ; il est coiffé d'un capuchon ou d'une cagoule d'où dépasse parfois une paire de cornes. Quelquefois, comme le diable, il est affublé d'une queue. Il vient pour faire peur aux enfants.

Mais à Dompierre il n'y arrive pas puisque chacun rédige ses peurs sur un papier pour qu'elles disparaissent en même temps que le Père Fouettard.

Rendez-vous à tous, petits et grands, le **VENDREDI 10 DÉCEMBRE à 18 h 30**
Place de Verdun.

Accompagnés d'une surprise fabriquée par le Comité des Fêtes, de la Fanfare « Les Enfants de la Besbre » (ambiance garantie), nous traverserons Dompierre en récupérant les peurs déposées dans les paniers chez les commerçants avec bien sûr quelques friandises pour arriver Place du Commerce.

Tous les papiers récoltés seront accrochés sur le Père Fouettard fabriqué par les services techniques et habillé par « les P'tits Potes ». Ils seront brûlés en même temps que le Père Fouettard explosera dans un concert de feux d'artifices, pétards et musique du Groupe de Percussions de l'école municipale de musique.

Dompierre-Commerce s'associe à cette manifestation en installant un manège et différents stands où vous pourrez déguster vin chaud, chocolat chaud, soupes, tartes salées, rissoles et friandises.

A l'occasion, un concours de dessins ouvert à tous les enfants est organisé sur le thème

« **ET TOI, COMMENT IMAGINES-TU LE PÈRE FOUETTARD** ».

Les dessins sont à déposer à l'accueil de la mairie avant le **JEUDI 9 DÉCEMBRE.**

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Ouvert de 10h00 à 19h00

Participation de l'Ecole de Musique

Matin

Groupes de saxophones
et percussions

Après-midi

Petit orchestre

15h30

Arrivée du Père Noël

18h00 tirage de la tombola



DIMANCHE 12 décembre

Ouvert de 10h00 à 18h00

15h30

Arrivée du Père Noël

17h00 tirage de la tombola

Les 2 jours

De nombreux exposants vous attendent : décorations, jouets, livres, poteries, bijoux, idées cadeaux, produits de bouche

Animation Fusion FM

Visite du Père Noël

Balades en calèche

Restauration à la taverne des Rencontres Cinéma-Nature

L'équipe de rédaction : Pascal VERNISSE - Christiane HILLAIRAUD - Valérie GOUBY - Patrick GAUTIER - Pierre SANCELME - Ghislaine BOURRACHOT - Félix FLERET - Catherine MANGERET - Audrey MONMINOUX - Fabienne DURAND - Catherine QUESTEL -
souhaite à tous les lecteurs ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Ce bulletin est distribué grâce aux employé(e)s de l'ESAT Loire et Besbre. (Tel: 04.70.44.90.61)